



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019
Fondation WWF France
35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais
Ce rapport contient 50 pages
Référence : EB/EJ/MFK



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Siège social : 35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

Aux administrateurs de la Fondation WWF France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation WWF France relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note « Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe :
 - font l'objet d'une information appropriée ;
 - sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 ;
 - ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 novembre 2019

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Erik Boulois', written over a faint horizontal line.

Erik Boulois
Associé

FONDATION WWF FRANCE

35-37 RUE BAUDIN

93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS

Exercice clos le : 30 juin 2019

APE :

SIRET : 30251866700084

Tél :

Fax :

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ACTIF	Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019			01/07/2017 au 30/06/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	248 626	191 775	56 850	94 574
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	246 034		246 034	
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	3 044 624	61 761	2 982 863	2 982 863
Constructions	7 682 655	481 195	7 201 460	7 228 570
Installations techniques, matériels	108 942	100 228	8 714	14 506
Autres immobilisations corporelles	502 294	255 982	246 312	173 509
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				58 726
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	9 622		9 622	9 622
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	134 908		134 908	119 806
Autres immobilisations financières	106 768		106 768	79 999
TOTAL (I)	12 084 474	1 090 941	10 993 532	10 762 175
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	1 557 828	54 000	1 503 828	1 966 698
Autres	1 736 916		1 736 916	908 444
Valeurs mobilières de placement	3 816 724		3 816 724	6 805 003
Disponibilités	11 858 486		11 858 486	11 385 281
Charges constatées d'avance (3)	753 039		753 039	258 343
TOTAL (III)	19 722 993	54 000	19 668 993	21 323 770
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	31 807 467	1 144 941	30 662 526	32 085 945

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PASSIF	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/07/2017 au 30/06/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 153 845	9 153 845
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 852 542	8 811 593
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	150 626	3 040 950
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	21 157 013	21 006 388
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	45 062	171 039
Provisions pour charges	13 700	273 829
TOTAL (III)	58 763	444 868
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	2 383 442	2 423 819
TOTAL (IV)	2 383 442	2 423 819
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	484 567	290 496
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 371 960	2 464 613
Dettes fiscales et sociales	2 337 221	2 513 558
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 530	1 531
Autres dettes	1 198 768	1 239 477
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 669 262	1 701 194
TOTAL (V)	7 063 308	8 210 869
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	30 662 526	32 085 945

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

7 063 308
484 567

8 210 869
290 496

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 au 30/06/19	Du 01/07/17 au 30/06/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	8 578	23 259
Production vendue de biens		
Production vendue de services	17 611	16 375
Production vendue de travaux		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 238 455	733 901
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	1 240 738	650 692
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	20 686 796	20 042 735
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	24 192 178	21 466 960
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	45 677	35 829
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	16 915	13 186
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		3 952
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	11 565 390	9 170 621
Impôts, taxes et versements assimilés	572 305	432 170
Salaires et traitements	5 198 772	4 097 573
Charges sociales	2 492 524	2 065 561
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	412 566	348 513
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	54 000	
Dotations aux provisions	41 312	168 375
Subventions accordées par l'association	1 750 181	1 740 837
Autres charges	2 062 859	1 055 167
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	24 212 501	19 131 783
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-20 323	2 335 177
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	72 403	71 355
Autres intérêts et produits assimilés	2 046	13 273
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		733 380
Différences positives de change	142	6 944
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		4 026
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	74 591	828 978

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 au 30/06/19	Du 01/07/17 au 30/06/18
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	58	2 351
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	58	2 351
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	74 533	826 627
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	57 321	23 098
Sur opérations en capital		61 810
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	57 321	84 908
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 282	1 940
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 282	1 940
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	56 039	82 968
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	110 249	3 244 772
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	1 895 260	882 432
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 854 883	1 086 254
TOTAL DES PRODUITS	26 219 351	23 263 278
TOTAL DES CHARGES	26 068 725	20 222 328
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	150 626	3 040 950
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	121 090	104 983
Prestations en nature	963 262	
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	1 084 352	104 983
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	963 262	
Personnel bénévole	121 090	104 983
TOTAL CHARGES	1 084 352	104 983
TOTAL	150 626	3 040 950

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

9 228

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

964

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

11 131

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

56 039

133

82 968

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS	0		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total est de 30 662 525,68 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 150 625,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/11/2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999 et au règlement 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable et intégrant le règlement ANC 2016-07 applicable aux fondations et fonds de dotation.

Les comptes annuels sont établis en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Le bâtiment a été décomposé par composants. La méthode est explicitée dans la rubrique "immobilisations" de l'annexe.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante.

La structure du bâtiment a été amorti sur une durée de 40 ans.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon le détail présenté dans la rubrique "détails des amortissements".

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 40 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 10 ans
- Matériels de bureau/informatiq	3 à 20 ans
- Matériels de transport	3 à 10 ans

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN -PASSIF

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation sont composés d'une dotation immobilière et d'une dotation statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres.

Dotation immobilière

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation et augmentée du solde de la dotation mobilière en vue de l'acquisition et de la rénovation du futur siège social situé au Pré-Saint-Gervais (93).

Dotation statutaire

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 10 des statuts, par affectation d'une fraction du résultat excédentaire de l'exercice précédent.

Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés

Sont inscrites à ce poste, les immobilisations, et notamment les terrains, reçues par legs ou donations.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement qui ont permis de financer les terrains à l'actif du bilan de la Fondation et pour lesquels elle n'a pas d'obligation de renouvellement. Ces subventions sont rapportées au résultat à raison d'un dixième par an jusqu'à leur amortissement total.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Traitement des legs et donations

Dès l'information d'un legs par le notaire ou autre tiers, un courrier d'accusé de réception est envoyé avec les statuts et la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation.

Un dossier nominatif complet est constitué avant de le présenter pour approbation au Bureau de la Fondation qui a une délégation de pouvoir du Conseil d'Administration en matière d'approbation et de traitement des legs attribués à la Fondation. Il peut être présenté directement au Conseil d'administration.

Après la tenue du Bureau, un extrait de la délibération est adressé au notaire lequel rassemble l'ensemble des pièces constitutives du dossier pour diligenter la succession.

L'article 4 de l'ordonnance n°2016-904 est pris en application de l'article 62 de la loi n° 2015-856 du 31 juillet 2015 relative à l'économie sociale et solidaire, publiée au Journal officiel du 1er août 2015, supprime le pouvoir d'opposition du préfet à l'acceptation d'une libéralité pour les ARUP et les FRUP.

La comptabilisation des opérations liées aux legs s'effectue au fur et à mesure des encaissements au crédit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » pour les montants encaissés.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

Lors de la réalisation effective du legs (clôture de l'opération de legs), le compte de produits d'exploitation est crédité du montant, exact et définitif de l'opération, par le débit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » qui est ainsi soldé. Cette réalisation est considérée comme effective et définitive lors de l'obtention de l'acte authentique de vente pour les valeurs immobilières, lors du versement au profit de la Fondation pour les assurances vie, et lors du solde de tout compte du notaire pour les autres natures de bien.

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagement à réaliser sur ressources affectées".

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et la fondation bénéficiaire qui peuvent contenir :

- des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- des conditions résolutoires relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versés.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non-éligibles au titre de la subvention, il conviendra d'en tirer les conséquences dans les comptes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs".

A la clôture, un complément de dotation ou de reprise est comptabilisé afin d'ajuster les fonds dédiés restants.

Valorisation du bénévolat et des prestations en nature

Le nombre approximatif d'acteurs bénévoles et les heures réalisées sont estimés, à partir d'un récapitulatif mensuel établi par le service bénévolat par type de mission et région.

Les prestations en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	248 626		246 034		
CORPORELLES	Terrains		3 044 624				
	Constructions	Sur sol propre	7 447 692				
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			234 963		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		107 384		1 558		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		33 417			
		Matériel de transport		49 049			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		241 607		178 221	
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours		58 726					
Avances et acomptes							
		TOTAL	10 982 498		414 743		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		9 622				
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières		199 805		41 872		
		TOTAL	209 427		41 872		
TOTAL GENERAL			11 440 551		702 648		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			494 660		
CORPORELLES	Terrains				3 044 624		
	Constructions	Sur sol propre			7 447 692		
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons				234 963	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				108 942		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				33 417	
		Matériel de transport				49 049	
		Mat. bureau, inform., mobilier				419 828	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours		58 726					
Avances et acomptes							
		TOTAL	58 726		11 338 515		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				9 622		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				241 676		
		TOTAL			251 299		
TOTAL GENERAL			58 726		12 084 474		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante.

La structure du bâtiment a été amorti sur une durée de 40 ans.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon les composants suivants :

- Gros oeuvre et Traitement des façades : durée d'amortissement 40 ans
 - Menuiseries extérieures, chauffage, ventilation, électricité : durée d'amortissement 25 ans
 - Serrurerie, Menuiseries intérieures, sols, faux plafonds : durée d'amortissement 20 ans
 - Etanchéité, peinture, ascenseur : durée d'amortissement 15 ans
- les autres factures ont été amorties selon la durée moyenne soit 25 ans.

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	154 052	37 724		191 775
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	219 122	262 073		481 195
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		92 877	7 351		100 228
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	17 710	12 935		30 645
	Matériel de transport	49 049			49 049
	Mat. bureau et informatiq., mob.	83 805	92 483		176 288
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	462 563	374 842		837 405
	TOTAL GENERAL	616 615	412 566		1 029 180

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements								
TOTAL								
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	61 761			61 761
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL	61 761			61 761
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	61 761			61 761

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	171 039	41 312	167 289	45 062
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	273 829		260 129	13 700	
TOTAL		444 868	41 312	427 418	58 762
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	61 761		61 761
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		54 000		54 000	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		61 761	54 000		115 761
TOTAL GÉNÉRAL		506 629	95 312	427 418	174 523
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		95 312	427 418	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
EURL PANDA - 35-37 RUE BAUDIN 93310 LE PRE ST GERVAI	7 622	1 037 417	100,00	819 676
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	134 908		134 908
	Autres immobilisations financières	106 768		106 768
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	54 000		54 000
	Autres créances clients	1 503 828	1 503 828	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 547	4 547	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1 253 844	1 253 844	
Groupe et associés (2)	61 555	61 555		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	416 971	416 971		
Charges constatées d'avance	753 039	753 039		
TOTAUX		4 289 460	3 993 783	295 676
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
CAT ECHEANCE 01 10 2019	1 000 000,00	1 000 000,00		
CAT ECHEANCE 01 10 2019	500 000,00	500 000,00		
CAT ECHEANCE 01 10 2019	500 000,00	500 000,00		
CAT A	1 816 688,00	1 816 688,00		
TOTAL	3 816 688,00	3 816 688,00		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent principalement des contributions financières aux partenaires sur les projets constatées d'avance pour 650 K€ ainsi que des charges externes pour 103 K€.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	753 039
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	753 039

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent principalement les subventions à recevoir pour un montant de 880 K€.

Les autres créances comprennent les mécénats à recevoir pour un montant de 203 K€.

Le détail des mécénats à recevoir n'est pas communiqué, cela reviendrait à communiquer le nom des partenaires de la Fondation WWF France.

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

VARIATION CAPITAUX PROPRES

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Dotation immobilière	7 505 743			7 505 743
Complément de dotation GP	431 004			431 004
Complément de dotation non GP	157 926			157 926
Apport initial sans droit de reprise	906 225			906 225
Legs et donations avec contrepartie à l'actif immobilisé	152 947			152 947
Autres réserves GP	5 343 697	1 540 044		6 883 741
Autres réserves non GP	3 213 418	1 522 294		4 735 712
Réserves océans	254 478		21 389	233 089
Résultat de l'exercice	3 040 950		3 040 950	-
TOTAL	21 006 388	3 062 339	3 062 339	21 006 387

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Les fonds dédiés au passif enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 30 juin 2019 s'établissent à 2 383 K€ contre 2 424 K€ l'année précédente.

Les fonds dédiés sont constitués des fonds dédiés du département Conservation (Partie 1 du tableau) scindés entre ressources issues de la générosité du public puis ressources issues de fonds privés.

Il est ajouté les fonds dédiés au titre de la stratégie 2020 (Partie 2 du tableau).

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
	GP-PROTECTION DU TIGRE	2015		42 396	42 396		
	GP- HUILE DE PALME	2015		2 960	2 960		
	GP- INTERNATIONAUX	2015		681			681
	GP- INTERNATIONAUX	2015		452			452
	GP- OMG REUNION	2015		9 831			9 831
	GP-PROTECTION DU TIGRE	2016		110 700	5 662		105 038
	GP- CAMARGUE TOUR DU VALAT	2016		1 290	1 290		
	GP- REP CET	2016		77	77		
	GP- CANAL DU MOZAMBIQUE	2016		5 973	5 973		
	GP- OUGANDA	2016		163			163
	GP- TORTUES	2016		664			664
	GP- LOUP	2017		15 364			15 364
	GP- ACTION OR ORPAILLAGE	2017		28 047			28 047
	GP- JAGUAR	2017		4 496			4 496
	GP- PROTECTION	2017		3 989			3 989
	GP- DAUPHIN DU JAPON	2017		100			100
	GP- MADAGASCAR	2017		2 021			2 021
	GP- OUGANDA	2017		26 378	1 370		25 008

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

GP- OMG REUNION	2017	4 287	4 287	
GP- BOEUF	2018	10 000	10 000	
GP- CENTRAL DO CERRADO	2018	60 000	30 000	30 000
GP- GRANDS CARNIVORES LYNX	2018	60 214	58 570	1 644
GP- FORET PRIMAIRE	2018	18 200	1 751	16 449
GP- PANTHERES DES NEIGES	2018	40 159	35 159	5 000
GP- TRIDOM ELEPHANTS D AFRIQUE	2018	13 083		13 083
GP- TRAFIC	2018	10 593	10 593	
GP- PROTECTION DU TIGRE	2018	10 741		10 741
GP- TORTUES	2019		50 500	90 000 39 500
GP- PANTHERES DES NEIGES	2019			2 434 2 434
GP- GRANDS CARNIVORES LOUP	2019			50 200 50 200
GP- PPCE	2019			8 533 8 533
GP- PRATICE CLIMAT	2019			22 000 22 000
GP- GRANDS CARNIVORES LYNX	2019			102 979 102 979
FONDS PRIVES-REPCET	2017	97 303	97 303	
FONDS PRIVES-AFRICA TWIX	2017	8 300	8 300	
FONDS PRIVES-ENR MADAGASCAR	2017	9 722	9 722	
FONDS PRIVES-MATO GROSSO	2017	45 352		45 352
FONDS PRIVES-CAOUTCHOUC RESPONSABLE	2017	200	200	
FONDS PRIVES-HUILE DE PALME MALAISIE	2017	53 171	45 026	8 145
FONDS PRIVES-MEXIQUE	2017	17 412	17 412	
FONDS PRIVES-FORET DE CHINE	2017	8 556	8 556	
FONDS PRIVES-PPCE	2017	2 710	2 710	
FONDS PRIVES-EDITION	2017	20 000		20 000
FONDS PRIVES-AFRICA TWIX	2017	44 853	44 853	
FONDS PRIVES-MATO GROSSO	2017	9 486		9 486
FONDS PRIVES-MEXIQUE	2017	52 784	52 784	
FONDS PRIVES-FORET DE CHINE	2017	127 681	127 681	
FONDS PRIVES-AQUACULTURE EN CHINE	2017	30 060	451	29 609
FONDS PRIVES-TOUR DU VALAT	2017	87 510		87 510
FONDS PRIVES-CAPITAL NATUREL	2018	256 800	154 142	102 658
FONDS PRIVES-AFRICA TWIX	2018	50 238	49 962	276
FONDS PRIVES-HUILE DE PALME MALAISIE	2018	19 116		19 116

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

FONDS PRIVES-MEXIQUE	2018	12 578	12 578		
FONDS PRIVES-PROTECTION DU TIGRE	2018	29 589			29 589
FONDS PRIVES-PRACTICE CLIMAT	2018	57 057			57 057
FONDS PRIVES-MANGROVES	2018	29 710	29 710		
FONDS PRIVES-MATO GROSSO	2018	4 404			4 404
FONDS PRIVES-TIGRES	2019			78 000	78 000
FONDS PRIVES-GRANDS CARNIVORES LYNX	2019			25 000	25 000
FONDS PRIVES-AFRICA TWIX	2019		60 000	131 326	71 326
FONDS PRIVES-TOUR DU VALAT	2019			31 037	31 037
FONDS PRIVES-FORET DE CHINE	2019			127 649	127 649
FONDS PRIVES-BRESIL	2019			30 000	30 000
FONDS PRIVES-PPMC INDE	2019			79 847	79 847
FONDS PRIVES-HUILE DE PALM MALAISIE	2019			100 000	100 000
FONDS PRIVES-PROJET PLASTIQUE	2019			80 000	80 000
FONDS PRIVES-MATO GROSSO	2019			45 970	45 970
AUTRES RESSOURCES					
CARET 2	2017	244 723	244 723		
Sous - Total		1 802 174	1 226 701	1 004 975	1 580 448
Legs et donations					
GP- LEGS MANTEL ZONE HUMIDE	2019		71 915	849 909	777 994
GP- STRATEGIE 2020		786 000	621 645	596 645	25 000
Sous - Total		786 000	621 645	668 560	802 994
TOTAL		786 000	2 423 819	1 895 261	2 383 442

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Les montants des legs en cours au 30 06 2019 s'élève à 825 K€ contre 895 K€. Ils figurent dans le poste "autres dettes".

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pour les échéances des dettes, lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte.

Dans le cas contraire, il a été privilégié un classement en échéance à court terme.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	484 567	484 567		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 371 960	1 371 960		
Personnel & comptes rattachés	1 105 762	1 105 762		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	902 129	902 129		
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	99 198	99 198		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	230 132	230 132		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 530	1 530		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 198 768	1 198 768		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 669 262	1 669 262		
TOTAUX	7 063 308	7 063 308		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent principalement les mécénats se rapportant aux exercices suivants pour un montant de 1 023 K€ et les subventions constatées d'avance pour 646 K€.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 669 262
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 669 262

CHARGES À PAYER

Les charges à payer comprennent principalement les éléments suivants :

- les factures non parvenues fournisseurs pour 167 K€
- les factures non parvenues issues de la filiale PANDA pour 179 K€
- les soldes à payer (SAP GA) concernant les subventions à reverser pour 31 K€
- les provisions de nature sociale (provision congés payés, primes, charges sociales associées) pour 974 K€.

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 538
Dettes fiscales et sociales	1 035 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 511
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 388 359

ENGAGEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 537 724,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,80 %
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	35,00 %
Taux de charges sociales	60 %

L'âge moyen de l'effectif est de 36.05 ans et l'ancienneté moyenne est de 4.55 ans.

ENGAGEMENTS REÇUS

A la clôture de l'exercice clos au 30 06 2019, les legs acceptés par les organes statutairement compétents sont estimés à 6 036 K € contre 2 775 K€ l'exercice précédent.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Legs acceptés par les organes statutairement compétents	6 035 943					6 035 943
TOTAL	6 035 943					6 035 943

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
	62 400	55 944
Honoraires dans le cadre des services autres que le commissariat aux comptes		3 600
TOTAL	62 400	59 544

LES EFFECTIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

LES EFFECTIFS

	30/06/2019	30/06/2018
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	103,00	81,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	10,00	12,00
Ouvriers		

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

Les transferts de charges correspondent principalement aux refacturations de charges engagées au profit de la filiale PANDA pour un montant de 756 K€.

ENTITES	PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES INTERCOS	EXERCICE 30/06/2019	EXERCICE 30/06/2018	VARIATION
EURL PANDA	MISE A DISPOSITION SALARIES	401 779	210 455	191 324
EURL PANDA	REDEVANCE	170 128	83 666	86 462
EURL PANDA	SERVICES EXTERIEURS	185 090	296 355	- 111 265
TOTAL	-	756 997	590 476	166 521

Par ailleurs, comme l'an dernier, la fondation WWF FRANCE a enregistré des charges engagées par sa filiale l'EURL PANDA pour un montant de 389 K€.

ENTITES	CHARGES INTERCOS	EXERCICE 30/06/2019	EXERCICE 30/06/2018	VARIATION
EURL PANDA	MISE A DISPOSITION SALARIES	100 751	166 384	- 65 633
EURL PANDA	SERVICES EXTERIEURS	287 833	367 094	- 79 261
TOTAL	-	388 584	533 478	- 144 894

Note : les charges sont enregistrées TTC dans la fondation WWF

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993. Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF - France.

L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Une note précisant les modalités d'élaboration du CER est annexée.

PRESENTATION DES TABLEAUX DE PASSAGE ENTRE LE COMPTE DE RESULTAT ET LE CER

Les informations comptables telles que présentées dans le compte de résultat font l'objet de reclassements comptables et analytiques résumés ci-dessous avant d'appliquer les règles de gestion:

TABLEAU CER 1 : Tableau de passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique base de travail pour le CER

TABLEAU CER 2 : Tableau de passage de la comptabilité analytique au tableau CER : Synthétique

TABLEAU CER 3 : Tableau de répartition des charges du département générosité publique par canaux

TABLEAU CER 4 : Tableau d'utilisation des ressources

TABLEAU CER 5 : Tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public)

Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

1 Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF – France. L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Dans ce cadre, le conseil d'administration du 12 Octobre 2017 a entériné certaines évolutions dans la présentation du Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public consistant notamment à :

- Valoriser les couts de personnel au cout complet,
- Actualiser les règles de gestion au niveau des départements.

Les règles de valorisation du coût complet ainsi que les règles de gestion sont décrites ci-après.

2 Missions sociales

Conformément aux statuts, les missions sociales de la Fondation WWF France répondent à l'objectif suivant « la protection de l'environnement, incluant la protection de la faune et la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles. »

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- la mise en œuvre de programmes, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international. Plus précisément, nous définissons que toutes les dépenses engagées en France par les salariés du WWF France seront de la mission sociale France même si celles-ci concernent des missions à l'étranger. Les missions réalisées à l'étranger concernent donc les versements de contributions à des partenaires à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau WWF.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF. Les programmes de conservation sont déclinés en programmes, à savoir Climat-Energie Infrastructure durable, Production-Consommation durable & Economie circulaire, Relations internationales et développement, Biodiversité, espèce et Patrimoine naturel, Alpes, Méditerranée Marine, France Ultra Marine principalement en Guyane et Nouvelle Calédonie et capacité abritante.

- « la sensibilisation, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ». La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévolat. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.

- la partie sensibilisation des actions menées par le département générosité du public. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.

- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.

- d'une partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en terme de visibilité auprès du grand public.

- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

L'affectation des emplois aux missions sociales s'effectue en prenant en compte

- les frais directs de chaque programme
- des frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur les missions sociales sont valorisés avec un cout complet intégrant :

- Les couts de direction générale hors charges directes et indirectes du programme Lobbying ;
- Les couts du département de secrétariat général, hors charges directes imputées aux programmes, au suivi des legs et hors charges non imputables au cout complet.

A ce titre les emplois aux missions sociales intègrent notamment :

- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux programmes et au financement du réseau,
- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » sont affectés en missions sociales conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 69% des charges directes et indirectes relatives au département des relations entreprises ;
- Concernant l'activité de communication, une partie des dépenses du département dédié est affectée soit en mission sociale de sensibilisation, soit en frais de fonctionnement sur la base des temps réels affectés par les collaborateurs.

Ainsi nous considérons qu'une partie des frais issus du département de la générosité du public permet de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur. Ceci représente un emploi affecté aux missions sociales.

Par ailleurs, une partie des frais des relations entreprises est liée à un travail d'accompagnement et constitue à ce titre une mission sociale de sensibilisation auprès de ce public.

3 Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds :

Les frais de collecte de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur la collecte de fonds sont valorisés avec le cout complet évalué selon la méthode définie au paragraphe « 2. Missions sociales ».

A ce titre les frais de collecte de fonds intègrent notamment :

- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » affectées conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 31% des charges directes et indirectes relatives au département des relations entreprises.

4 Définition, contenu et méthode de calcul de frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont constitués par des charges directes et indirectes non réparties sur les missions sociales et les frais de collectes. Ils sont ainsi constitués :

- Des dépenses du département secrétariat général, de la direction générale, et du département communication non affectées aux missions sociales et aux frais de collectes ;

- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux frais de fonctionnement telle que définie par l'organisme WWF INTERNATIONAL.

5 Ressources de l'exercice :

- Ressources collectées auprès du public

Dons et legs collectés

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, ainsi que des legs affectés et non affectés. Cette rubrique inclut également les dons entreprises non contractualisés.

Autres produits liés à la générosité du public

Les autres produits proviennent des produits financiers des comptes à terme et des livrets qui figurent à l'actif du bilan.

- Autres fonds privés

Les fonds privés regroupent les ressources issues du mécénat d'entreprise (contractualisées), que ces ressources soient affectées au non à des programmes, ainsi que les dons réseau WWF et les dons associations.

- Subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, dans la mesure où celles-ci sont affectées à des projets, regroupent les subventions provenant de l'Europe, des ministères, des régions, des autres collectivités locales et organismes para publics.

- Autres produits

Enfin, les autres produits se décomposent en transferts de charges, produits financiers non liés à l'appel à la générosité du public et produits liés à la vente. Les ressources affectées correspondent aux ressources allouées à des programmes et projets spécifiques.

6 Règles d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (Tableau 4)

Principe général : Toutes les ressources de la fondation sont affectées par emplois en distinguant les catégories suivantes :

- Autres produits
- Subventions publiques
- Autres fonds privés
- Ressources provenant de la générosité du public

Au sein de ces quatre catégories, chaque ressource est différenciée selon son statut affecté ou non par la volonté du tiers financeur

Ressources affectées

Ce sont les ressources affectées à un projet particulier selon la volonté du tiers financeur.

Ce sont principalement certains autres produits, les subventions publiques, les mécénats affectés, les dons affectés.

Au niveau du CER, ces ressources sont affectées intégralement aux emplois de l'année selon la volonté du tiers financeur.

Ressources non affectées

Ce sont les ressources non affectées à un projet particulier. La fondation définit alors certaines règles d'affectation :

-Missions sociales

Les missions sociales non financées par les ressources affectées sont financées en priorité par le mécénat non affecté. Le reliquat est financé par les ressources issues de la générosité du public.

-Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont financés en priorité par le mécénat non affecté, par les autres produits issus des fonds propres et en dernier lieu par les ressources issues de la générosité du public.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont ventilés selon le prorata des frais de fonctionnement de l'exercice par rapport au total des emplois de l'exercice.

Lorsque des dépenses sont financées par des fonds propres non issus de la générosité du public, ceux-ci sont mentionnés dans la colonne correspondante.

- Excédent de l'exercice

L'excédent de l'exercice est constitué par l'excédent de l'ensemble des produits de l'année sur l'ensemble des dépenses de l'année.

Il est donc ventilé au prorata de chacune des recettes non affectées.

TABLEAU DE PASSAGE COMPTABILITE GENERALE / COMPTABILITE ANALYTIQUE

DEPARTEMENTS NATURE DE CHARGE	PROGRAMMES	COMMUNICATION	DIRECTION GENERALE	GENEROSITE DU PUBLIC	PARTENARIAT ENTREPRISES	DIRECTIONS SUPPORTS	TOTAL des charges ventilées	TOTAL comptabilité générale
	BEE	COM	DG	GEN	PE	SGL		
Charges externes	1 964 652	577 194	121 572	5 680 747	1 654 746	1 584 619	11 583 529	11 583 529
Impôt et taxes	- 719	176	51	11 893	2 632	46 298	60 330	60 330
Salaires et charges sociales	3 591 145	754 378	549 440	1 107 082	934 863	1 266 362	8 203 270	8 203 270
Autres charges	1 316 242	12 660	536	14 926	4 964	713 530	2 062 859	2 062 859
Contributions versées	1 537 658	-	151 024	-	61 475	24	1 750 181	1 750 181
Dotations aux provisions et amortissements	-	-	-	-	54 000	498 331	552 331	552 331
Charges financières et exceptionnelles	1 282	-	56	-	-	2	1 340	1 340
1 - Total par département	8 410 262	1 344 407	822 678	6 814 648	2 712 681	4 109 166	24 213 841	24 213 841
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 004 975	-	-	849 909	-	-	1 854 883	1 854 883
2 - Total par département	9 415 236	1 344 407	822 678	7 664 557	2 712 681	4 109 166	26 068 725	26 068 725
<i>Vérification balance comptable / reporting</i>	<i>9 415 236</i>	<i>1 344 407</i>	<i>822 678</i>	<i>7 664 557</i>	<i>2 712 681</i>	<i>4 109 166</i>	<i>26 068 725</i>	<i>26 068 725</i>

TABLEAU 1 (en Euros)

TABLEAU DE PASSAGE COMPTABILITE ANALYTIQUE / APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES ET ANALYTIQUES

EMPLOIS DEPARTEMENTS	CODE INTERNE DU DEPARTEMENT	TOTAL A VENTILER	RETRAITEMENTS COMPTABLES	TOTAL APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES	EMPLOIS DEPARTEMENTS	CODE INTERNE DU DEPARTEMENT	TOTAL APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES	RETRAITEMENTS ANALYTIQUES	TOTAL APRES RETRAITEMENTS ANALYTIQUES
PROGRAMMES	BEE	9 415 236	-1 006 257	8 408 979	PROGRAMMES	BEE	8 408 979	3 479 681	11 888 660
PROGRAMMES	BEE			0	PROGRAMMES	BEE		2 346 125	2 346 125
PROGRAMMES	BEE			0	PROGRAMMES	BEE		28 879	28 879
COMMUNICATION	COM	1 344 407	0	1 344 407	COMMUNICATION	COM	1 344 407	-558 405	786 002
DIRECTION GENERALE	DG	822 678	-56	822 622	DIRECTION GENERALE	DG	822 622	-831 116	-8 494
GENEROSITE DU PUBLIC	GEN	7 664 557	-849 909	6 814 648	GENEROSITE DU PUBLIC	GEN	6 814 648	-1 968 207	4 846 440
PARTENARIAT ENTREPRISES	PE	2 712 681	-54 000	2 658 681	PARTENARIAT ENTREPRISES	PE	2 658 681	-1 384 467	1 274 214
DIRECTIONS SUPPORTS	SGL	4 109 166	-41 314	4 067 852	DIRECTIONS SUPPORTS	SGL	4 067 852	-1 112 489	2 955 363
Frais de Fonctionnement exceptionnel	SGL		1 340	1 340	Frais de Fonctionnement exceptionnel		1 340	0	1 340
Dotation aux provisions			95 312	95 312	Dotation aux provisions		95 312	0	95 312
1 - Total rubrique des emplois		26 068 725	-1 854 883	24 213 841	Total rubrique des emplois		24 213 841	0	24 213 842
Engagements à réaliser sur ressources affectées			1 854 883	1 854 883	Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 854 883	0	1 854 883
2 - Total rubrique des emplois		26 068 725	0	26 068 725	Total rubrique des emplois		26 068 725	0	26 068 725

TABLEAU 2 (en Euros)

REPARTITION DES CHARGES DU DEPARTEMENT GENEROSITE DU PUBLIC PAR CANAUX					
CANAUX	EN €	MISSIONS SOCIALES (%)	FRAIS DE COLLECTE (%)	MISSIONS SOCIALES (€)	FRAIS DE COLLECTE (€)
Fidélisation	496 649	19%	81%	93 349	403 299
Journaux	348 101	52%	48%	179 347	168 754
Prospection	2 731 738	33%	67%	895 098	1 836 639
PA	444 793	9%	91%	38 692	406 101
Middle / gd do & legs	403 858	9%	91%	38 176	365 682
Mobilisation / évènements	694 999	97%	3%	674 644	20 355
Digital	274 652	6%	94%	17 212	257 441
Autres	757 101	0%	100%	-	757 101
TOTAL	6 151 891			1 936 518	4 215 372

TABLEAU 3 (en Euros)

TABLEAU 4 (en Euros)

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	EMPLOIS DE L'EXERCICE	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC						AUTRES FONDS PRIVES					SUBVENTIONS PUBLIQUES (1)	SUBVENTIONS PUBLIQUES Report de ressources non utilisées en (1)	Autres Produits	REPRISE PROVISION	TOTAL EMPLOIS FINANCIERS
		DONS MANUELS (4)	DONS MANUELS (2)	LEGS ET AUTRES LIBERALITES (4)	LEGS ET AUTRES LIBERALITES (4)	AUTRES PRODUITS (4)	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES EN (N-1)	DONS SOCIETES (5)	DONS SOCIETES (2)	DONS RESEAU (2)	DONS ASSOCIATIONS (2)	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES EN (N-1)					
		NON AFFECTES	AFFECTES	NON AFFECTES	AFFECTES	NON AFFECTES		NON AFFECTES	AFFECTES	AFFECTES	AFFECTES						
Montant à affecter	26 219 350 26 219 351	13 016 793	167 715	1 613 311	849 909	11 721	929 148	3 061 131	2 169 320	467 687	171 824	721 390	1 623 446	244 723	963 816	427 418	26 219 351
I - MISSIONS SOCIALES	15 113 993	6 282 468	- 108 431	1 266 060	-	9 806	929 148	2 165 984	1 430 491	457 687	171 824	721 390	1 473 446	244 723	69 397		15 113 993
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 270 326	4 431 530	-	-	-	-	-	395 006	-	-	-	-	-	-	443 789		5 270 326
- Frais d'appel à la générosité du public	4 846 440	4 810 467													35 973		4 846 440
- Frais de recherche des autres fonds privés	395 006	407 816						395 006							407 816		395 006
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	28 879	28 879															28 879
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 734 211	2 523 518	-	234 302	-	1 815	-	473 947	-	-	-	-	50 000	-	450 629		3 734 211
- Frais d'information et de communication	786 002	785 487													515		786 002
- Frais administratifs et services communs	2 946 869	1 736 690		234 302		1 815		473 947					50 000		450 115		2 946 869
- Frais administratifs et services communs exceptionnels	1 340	1 340													-		1 340
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	24 118 530	13 237 616	- 108 431	1 500 362	-	11 620	929 148	3 034 937	1 430 491	457 687	171 824	721 390	1 623 446	244 723	963 816	-	24 118 530
II a - DOTATIONS AUX PROVISIONS	95 312	95 312	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		95 312
II b - REPRISE DES PROVISIONS			- 427 418													427 418	-
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 864 883		276 146	-	849 909	-	-	-	728 829	-	-	-	-	-	-		1 864 883
IV - EXCEDENT DE L'EXERCICE	160 626	111 383	-	12 949	-	100	-	26 194	-	-	-	-	-	-	-		160 626
TOTAL VENTILE PAR RESSOURCES	26 219 350	13 016 793	167 715	1 613 311	849 909	11 721	929 148	3 061 131	2 169 320	467 687	171 823	721 390	1 623 446	244 723	963 816	427 418	26 219 351
TOTAL GENERAL	26 219 350			15 647 727	11 721	929 148					5 849 961	721 390	1 623 446	244 723	963 816	427 418	26 219 350
Les commentaires ci après ont été établis par ordre de priorisation d'affectation des ressources																	
	(1)	Par définition, les subventions sont affectées à des projets définis entrant dans les missions sociales de la Fondation															
	(2)	Il s'agit des dons affectés par des tiers à des missions sociales de la Fondation et au frais de recherche des autres fonds privés															
	(3)	Les autres produits et notamment les produits financiers et produits exceptionnels ont été ventilés sur la base des affectations analytiques															
	(4)	Les legs, autres libéralités et dons manuels non affectés servent à couvrir les emplois des missions sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.															
	(5)	Les dons sociétés non affectés servent à couvrir les emplois des missions sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.															

TABLEAU 5 (en Euros)

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Emplois de 2018/2019 = Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018/2019 (3)	RESSOURCES DE L'EXERCICE	Ressources collectées sur 2018/2019 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018/2019 (4)
en euros			en euros		
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		7 547 835
1 - MISSIONS SOCIALES	15 113 993	8 369 245	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	15 559 448	15 559 448
1.1 Réalisées en France	12 767 868		1.1 Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	12 287 167		- Dons manuels non affectés	13 016 793	13 016 793
- Versements à d'autres organismes agissant en France	480 701		- Dons manuels affectés	167 715	167 715
1.2 Réalisées à l'étranger	2 346 125		- Legs et autres libéralités non affectés	1 513 311	1 513 311
- Actions réalisées directement	0		- Legs et autres libéralités affectés	849 909	849 909
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 346 125		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	11 721	11 721
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 270 326	4 431 530			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 846 440		2 - AUTRES FONDS PRIVES	5 849 962	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	395 006		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 523 446	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	28 879		4 - AUTRES PRODUITS	963 816	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 734 211	2 759 634			
3-1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT de l'exercice	3 732 871				
3-2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT exceptionnels	1 340				
		15 560 410			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	24 118 530		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R	23 896 671	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	95 312		II - REPRISES DES PROVISIONS	427 418	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 854 883		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 895 260	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	150 626		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF tableau des fonds dédiés)		196 907
V - TOTAL GENERAL	26 219 350		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	26 219 350	15 756 355
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les		-			
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 560 410	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 560 410
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FN D'EXERCICE		7 743 780
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Dépenses opérationnelles	1 065 849		Bénévolat	121 090	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	963 262	
Frais de fonctionnement et autres charges	18 503		Dons en nature		
TOTAL	1 084 352		TOTAL	1 084 352	